



COMMUNE DE PLUGUFFAN

AVIS ADMINISTRATIF

Prescription de la révision numéro 2 du Plan Local d'Urbanisme et modalités de concertation

En date du 16 octobre 2025, le conseil municipal de Pluguffan a décidé la révision numéro 2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé en 2020 sur le territoire communal. La délibération n°2025-10-02 prescrit cette révision et la délibération n°2025-10-03 fixe les modalités de concertation. Ces deux délibérations sont affichées en mairie pendant un mois.